



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Objectif du club :

Transmettre les valeurs sportives telles que la tolérance, le respect, l'honnêteté et la solidarité. Assurer la bonne pratique du sport dans le respect de tous et sans aucune forme de discrimination. Lutter contre les violences dans le sport de quelque nature qu'elles soit (physique, sexuelle, ou psychologique) et faire du club un lieu favorable à la pratique sportive.

Ensemble avec passion

Le sportif s'engage à :

- Rester courtois et correct sur et en dehors du terrain.
- Respecter les horaires des entraînements, matchs, rendez-vous...
- Prévenir le plus tôt possible son absence pour ne pas pénaliser l'équipe.
- Venir aux entraînements et aux matchs avec une tenue adaptée à la pratique du sport en question.
- Aider au rangement du matériel en fin de séance.
- Bannir toute tricherie.
- Bannir tout comportement violent (violence physique, sexuelle et psychologique)
- Le respect est l'un des piliers de l'éducation. le respect étant la base de tout sport
- le joueur doit alors respecter:
 - Les règles.
 - L'éducateur et ses consignes.
 - Les décisions de l'arbitre car sans lui il n'y a pas de jeu.
 - Les adversaires en restant "fair play".
 - Le matériel à sa disposition .
 - Ses coéquipiers et les encourage.
 - Il respecte également les choix de l'entraîneur pendant les matchs et les entraînements.
- Le joueur ne provoque pas l'adversaire et ne répond pas à ses éventuelles provocations.
- L'adversaire est en réalité un partenaire: on ne peut progresser qu'avec sa participation et nous partageons l'amour du sport.
- Il doit avoir un esprit d'équipe sans oublier que le sport est avant tout un plaisir.

L'éducateur s'engage à :

- Enseigner ou encadrer la pratique du sport dans l'esprit des règles.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
- Considérer chaque sportive et sportif avec respect et équité sans discrimination.
- Prendre en charge tout sportif et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau.
- S'opposer à toute forme de triche.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
- Projeter une image qui reflète les valeurs positives du sport et de l'entraîneur.
- L'entraîneur est responsable des joueurs et doit être un exemple.

Les dirigeants s'engagent à :

- Être un exemple pour tous les sportifs du club.
- Favoriser le dialogue, être une oreille attentive pour tous les licenciés.
- Favoriser la vie associative.
- Refuser et sanctionner toute forme de violence (verbale, physique et sexuelle).
- Respecter son devoir de signalement en cas de violences.
- Développer un esprit sportif et faire respecter la charte de bonne conduite des licenciés.
- Faire respecter le matériel et les installations.
- Faire appliquer les règles sur et en dehors du terrain.
- Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.

Les parents s'engagent à :

- Respecter les horaires d'entraînement et avertir l'encadrant en cas d'absence.
- Respecter les décisions de l'éducateur et ne pas le décrédibiliser devant son enfant.
- Avoir une attitude respectueuse envers les adversaires, l'arbitre et l'entraîneur.
- Être un modèle pour son enfant et bannir tous comportements violents.
- Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- Encourager son enfant et son équipe.
- Faire respecter la charte du joueur à son enfant.
- Échanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe encadrement.

Cette présente charte s'applique à tous les événements de la vie du club :

- Entraînement,
- Match,
- Déplacement,
- Banc de touche,
- Tribune,
- Vie associative (manifestation organisée par le club).

Et tout manquement à celle-ci pourra être sanctionné.

Fait le/...../..... à

Lu et approuvé.

Signature du licencié

Signature du Stade Clermontois